

CONCLUSION

COLLECTION & COMMUNICATION DU RELIGIEUX

David Douyère
Université de Tours

Si la religion s'écrit, il est normal qu'elle finisse en bibliothèque, qu'elle y soit archivée là, que ce soit là que chercheurs, historiens s'y retrouvent, pour sa partie savante, et que s'y mène l'enquête qui la fera comprendre, ou revivre ; là que la théologie et la morale religieuse s'y forment ... De grandes religions se sont liées au livre et à l'imprimé au point d'en faire leur vecteur et *medium* de diffusion : le livre s'archive et s'indexe donc. La trace du religieux sera visible là, numérisée ou en rayonnage, quand ce n'est pas au musée. Il y a un point auquel le chercheur ne prête pas nécessairement attention : son travail sur le religieux se mène là, quand il n'enquête pas à la façon d'un anthropologue ou d'un sociologue sur un « terrain » formé de son regard et de sa pensée préalable. Là, en bibliothèque, le théologique s'étudie, la liturgie s'explicité, la confession se comprend, les homélies et textes de référence forment *corpus*. Le projet catholique dominicain d'« intelligence de la foi chrétienne », par exemple, suppose bien la constitution d'une bibliothèque, et celle du Saulchoir n'a pas peu contribué aux travaux des historiens, théologiens, ecclésiologues et liturgistes dominicains. « La théologie ne peut pas se développer, se déployer, se nourrir sans écrits à recevoir et à transmettre. C'est pourquoi tous les monastères, les érudits chrétiens, et à leur suite les universités ont constitué des bibliothèques, des *scriptoria*. [...] Il y a une co-naturalité entre la religion, la théologie et la bibliothèque. » écrit Thierry-Marie Courau¹, cité par Odile Dupont.

267

La bibliothèque est ainsi devenue le reposoir du religieux, pour engager une analogie avec la dévotion eucharistique catholique. C'est là aussi, dans ses collections, que se discerne le savoir ecclésiastique : géographie, botanique, cultures, humanisme, histoire, dialoguant avec les sciences du temps. Le savoir et le non-savoir se mêlent donc dans ces fonds religieux, aucun ne pouvant occulter l'autre.

¹ Thierry-Marie COURAU, Fabien VANDERMARCO (dir.), *Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions: History, Present, Future*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2016, p. 3.

268 Michel Foucault menait son enquête sur le christianisme, la sexualité, la culpabilité, la confession et le sujet à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque du Saulchoir, à Paris. L'islamologue Roger Arnaldez, de qui j'apprends à travailler, passait lui aussi des heures dans cette dernière bibliothèque à recopier des textes théologiques ou philosophiques dans ses cahiers, puis à les traduire, chez lui, sur son ordinateur. La bibliothèque se fait le dépôt du savoir et du non-savoir religieux. Mon propre travail sur les théorisations catholiques de la communication, ou sur l'activité de diariste du Père dominicain Yves Congar durant le concile Vatican II, s'est mené là, dans une bibliothèque religieuse, à la Bibliothèque du Saulchoir, grâce à ses conservateurs, donateurs et directeurs, et à l'Ordre dominicain qui la soutient, mais aussi à la Bibliothèque nationale de France. J'y retrouve les opuscules d'Emile Gabel sur la communication sociale, les textes d'André Schafter sur l'opinion publique, la thèse de Carlos Josaphat Pinto De Oliveira, menée au Saulchoir sous la direction du Père Chenu. Sans la collection, qui prépare et assemble, réunit, comment pourrions-nous travailler ? La bibliothèque abrite et reforme le monument du religieux, par sa collecte. Et tente d'en valoriser le fond. Ainsi d'une exposition sur l'affaire de la bulle *Unigenitus* du pape Clément XI, en 1713, exposant des livres issus de la querelle janséniste à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, il y a quelques années² : ouvrages et libelles témoignent de cette guerre de communication orale et imprimée autour de la grâce et de la prédestination, et des enjeux politiques liés, en France. La bibliothèque, ici, fait revivre ces enjeux par l'exhibition partielle et orchestrée du fonds religieux qu'elle possède, en lien avec chercheurs et commissaires.

Au-delà de l'expérience et du modèle des aînés, de la culture parfois montrée par les institutions conservatrices, comment penser le lien entre bibliothèque, religion et laïcité, que Fabienne Henryot et plusieurs chercheurs et bibliothécaires, notamment, à l'issue et en écho d'une journée de réflexion³, nous proposent ici d'examiner ? D'abord en revenant sur le lien entre religions et communication, puis en proposant une lecture réflexive parcellaire des textes qui sont offerts ici à notre réflexion, autour de quelques questionnements.

Religions et communication

2 « 1713 : l'affaire *Unigenitus* », commissariat de l'exposition Stéphanie Rambaud, Bibliothèque Mazarine, Paris, en partenariat avec la Bibliothèque de la Société de Port-Royal, oct.-déc. 2013.

3 À Lyon, le 7 octobre 2016, journée organisée avec le soutien de l'Institut supérieur d'études des religions et de la laïcité, de l'Enssib, du centre Gabriel Naudé, de l'Institut français de l'éducation – ENS de Lyon, et du LabEx Comod. Compte-rendu de Caroline Hoinville [En ligne] : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-religions-et-laicite_67536 (consulté le 24 août 2018).

Le philosophe Francis Jacques indiquait qu'il n'y a pas de religion qui ne se soit communiquée. C'est ici le lien entre communication et « commun » qui est posé : pour que quelque chose soit commun, exposait-il, il faut que cela soit ou ait été communiqué, i.e. mis en commun. Et cela passe par la médiation du langage, oral ou écrit, mais aussi de l'image, avec sa force de suggestion ou d'explicitation, l'un et l'autre socialisés. Les mots et les images font être, ou représentent l'être : ils tissent alors le monde du religieux, en son histoire, ses lois, ses saints, héros et martyrs, ses croyances, s'il y en a, et font forger des images mentales, précédentes, qui le soutiennent, le remettent en mémoire. La religion se forme de mille récits et injonctions, plus ou moins coordonnés et cohérents, que la bibliothèque assemble, à son insu, pour qui y « invente » (découvre) la religion qu'il étudie.

La communication, entendue comme production et diffusion de sens dans une relation d'altérité (et non seulement propagande renouvelée) par un ensemble de médiations et de signes, est donc essentielle au religieux : elle le développe, le fait advenir, permet sa mémoire ou son expansion. Le texte consigne la loi religieuse, précise les observances nécessaires, organise la liturgie, interprète les textes porteurs de sens, explique longuement qui est le dieu, comment il est ou n'est pas, contredit les autres dieux, fournit des préceptes d'action, explique comment en parler et convaincre. Pas de religion sans texte, ou parole, pas de religion sans communication, puisque celle-ci élabore, développe et adresse le symbolique qu'elle porte, dans une perspective d'unification sociale, fut-ce partielle, et de correspondance avec les attentes supposées d'entités immatérielles. La communication vient dire le désir d'une communauté d'une alliance avec le « divin » (Antoine Delzant⁴), l'expérience religieuse, pieuse ou mystique, quand il en est, et l'offre en partage. Elle s'efforce de dire « le(s) nom(s) » du dieu, de l'(les)écrire, tout en le sachant aussi au-delà des mots, préalable au langage et non saisissable. Elle peut, en vertu de ce principe, dédire la prétention de la théologie à nommer et décrire le dieu. La communication est un espace du symbolique, en quoi le religieux passe son expertise, qui s'incarne dans le rituel et ses objets, mais aussi les images, et le livre. Et le religieux, dès lors, c'est (suivant l'autre étymologie du mot) *relire*, scrupuleusement. Afin de refaire, rituellement. En un sens, opposé (mais non contraire) à celui que faisait advenir

4 Antoine DELZANT, *La communication de Dieu, Par-delà utile et inutile, essai théologique sur l'ordre symbolique*, Paris, Ed. du Cerf, 1978.

Albert Piette⁵ par l'observation des pratiques au quotidien, la « vraie religion »⁶ est en bibliothèque. Elle s'y trouve préservée – sauf de la poussière.

Réception et interprétation, où advient la bibliothèque

Cet espace de la communication au sein du religieux peut se fixer deux sources : la réception ou l'interprétation (et le commentaire). La réception, c'est quand le dieu est, a été « le premier à parler ». La Thora incréée s'est trouvée communiquée et transmise, l'ange Gabriel a dit quelques petites choses divines, quelques années durant, des « apôtres », couvrant d'autres auteurs, multiples, écrivent « les évangiles ». La « réception » (Révélation) antépose donc la communication : le dieu a parlé en premier, transmis sa loi, dit, ou son ange, et nul n'en est l'auteur. Établir les textes, mais aussi et surtout les rassembler, permet de faire religion, et on sait cet établissement et cette collation objet de mille débats et tensions. C'est que la religion n'a pas d'auteur (que celui du monde), et sa communication pas d'origine (autre que l'origine), comme si le langage ou la langue seuls la portaient. Pas d'auteur : inattaquable. Au-delà de tout pouvoir. Toute communication religieuse est seconde : elle vient après, celui qui l'énonce en tire son (discret) pouvoir. Il est autorisé à parler. Comme l'universitaire par le savoir et l'étude supposés. Seconde source de la communication du religieux : l'interprétation, le commentaire. Ce sont alors ces écrits qui se fondent sur ces premiers textes. Et là, il leur faut (encore davantage) une bibliothèque, ou du moins une collection religieuse, et clercs comme dévots doivent étudier. La bibliothèque (ecclésiastique, ou cléricale, des « savants religieux ») concourt donc à la formation du religieux. Elle permet d'éclaircir les points à préciser, et d'augmenter les rayonnages. Elle contient, comme le rappelaient Robert Damien et Umberto Eco, *plusieurs livres*, et non un seul. Et donc l'interprétation – et les problèmes – commencent. La bibliothèque (la librairie) est la source du conflit religieux. Car la bibliothèque permet de travailler, par ce qu'elle inclut, exclut, rassemble, écarte. On se souvient de celle du *Nom de la rose* d'Umberto Eco. La bibliothèque, même petite, fait religion. Michel Albaric rappelait ce lien entre Bible et bibliothèque, le livre saint comme collection, bibliothèque. Faire collection, de paroles du dieu, des sages, des saints et des théologiens, et (main)tenir son Église.

5 Albert PIETTE, *La Religion de près : l'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié, 1999 et *Le Fait religieux, une théorie de la religion ordinaire*, Paris, Economica, 2003.

6 Jacques LACAN, *Le Triomphe de la religion* (1974), précédé de *Discours aux catholiques*, Paris, le Seuil, « Champ freudien », 2005.

Réception, interprétation : l'une place l'oralité et l'écoute (*Shema*) en premier lieu, l'autre impose vite l'écrit et la lecture pour comprendre celle-ci. L'écrivain britannique Salman Rushdie lie les deux, parole humaine et révélation : dans *Les Versets sataniques*, il fait dire à l'ange Gabriel (Gibreel), à propos du messager, du prophète Mahound : « [...] il oblige ma bouche à s'ouvrir et à nouveau il fait couler à flots la voix, la Voix, hors de moi, il la fait couler sur lui, comme s'il vomissait. »⁷ Ailleurs, il note que l'Ange parle après que le prophète a pensé. On sait ce qu'il lui en coûta, des années durant. Et ce livre porte précisément sur ce qui, du texte religieux, ne doit pas être conservé, parole corrompue (les versets abrogés et retranchés du Coran). Et sur ce qui l'est. La communication religieuse est donc portée par une voix dont l'auteur est immatériel, mais matérialisé, au coup d'après, par l'écriture qui en résulte. Le texte est donné comme trace⁸ d'une absence expressive⁹, et d'une « rencontre ». Jacques Derrida interroge cette « proto-diffusion » dans *Surtout, pas de journalistes*!¹⁰ et l'écriture ou la parole qui la relaie, qu'il qualifie avec humour de « journalisme », pour la dire médiation, et s'étonne que l'intimité du rapport intérieur au dieu ne soit pas préservée. Pourquoi faut-il en parler ? Et l'écrire ? Pour lui conférer, de la lettre et de l'imprimé, une réalité ? De celui qui origine le « message » on ne sait qui Il est (il l'a dit un peu, toutefois), mais il a parlé. Alors les livres prennent le relais, après discussion, s'ils sont autorisés. Le livre participe de la matérialisation de l'immatériel religieux, il l'incarne, le donne pour vérité. Le livre contribue à la sacralisation (tout comme la répétition rituelle) qui fait croire que « le sacré » existe. Le symbolique est mis par la communication au service du pouvoir.

271

La bibliothèque, lieu où s'origine, se renouvelle et se consacre le pouvoir des savants (bientôt, déjà, ce sera *Google Scholar*, ou *ResearchGate* ou *Academia.edu*, qui, dans une liste de résultats de recherche sur le web, donnent en premier lieu les travaux des chercheurs, bien avant les sites web de leurs laboratoires respectifs), conserve cette parole « originaire », dés-autorisée, et donc très autorisée. Elle présente la religion autrement, et l'offre à l'étude, religieuse ou non. Me revient en mémoire cet échange avec un chercheur en sociologie il y a quelques années, qui avait réalisé sa thèse sur un prêtre catholique du XIX^e siècle : « il y a une énorme littérature »,

7 Trad. "A. Nasier" (1989), Paris, Gallimard, Folio, 2016, p. 117.

8 Béatrice GALINON-MELENEC, « Des signes-traces à l'Homme-trace. La production et l'interprétation des traces placées dans une perspective anthropologique », *Intellectica*, 2013, t. 1, n°59, p. 89-113.

9 Jacques CHEYRONNAUD, *Musique, politique, religion. De quelques menus objets de culture*. Paris, L'Harmattan, 2002.

10 Jacques DERRIDA, *Surtout, pas de journalistes !* (1997, 2004), Paris, Galilée, 2016.

nous disions-nous pour désigner des gisements de recherche possible sur une question religieuse. La production religieuse imprimée, catholique notamment, est abondante. Et ce n'est pas pour rien.

La religion a cet intérêt qu'elle indique, à qui le souhaite, ou (se) doit (de) la suivre, comment faire, vivre et penser. Elle se livre à une orientation et à une régulation de la parole dans l'espace public. Il est donc important de conserver les règles, si l'oubli devait venir. Le texte est donc un texte pour l'action, de pensée ou de mise en œuvre : observance, vie de la foi, dévotion, entretien de la croyance, s'il en est, étude. Et la bibliothèque l'archive et le communique.

272 Pour cette conclusion réflexive, nous relisons à présent librement les chapitres proposés dans cet ouvrage, et en retenons, pour notre part, quelques éléments qui permettent de penser la communication du religieux en bibliothèque. Le lecteur, les lisant à son tour, saura y trouver d'autres choses en fonction de ses perspectives propres (nous ne guidons pas, ici, l'interprétation – ce serait un comble que de dire, à l'issue d'un ouvrage consacré au religieux, comment il convient de penser!). Nous proposons d'abord, à rebours de l'organisation de l'ouvrage, de nous attarder sur la communication du religieux en bibliothèque, ses réserves et ses règles, puis de nous intéresser à la constitution d'un fonds religieux. Ensuite, nous nous pencherons sur les transformations de cette communication, en considérant l'organisation en réseau autour de la bibliothèque religieuse et en regardant certaines mutations de la bibliothèque religieuse, notamment de ses publics, avant que de nous intéresser à la documentation religieuse digitale, qui échappe désormais largement à la portée des bibliothèques.

Communiquer des collections religieuses

La communication des fonds religieux obéit en bibliothèque généraliste ou spécialisée à des perspectives spécifiques : quelles sont les règles qui l'orientent et la paramètrent ? Comment, d'ailleurs, se constituent ces fonds ? Si l'État s'enquiert de la question de la laïcité et de la place du religieux dans les bibliothèques publiques, avec notamment le rapport Legendre¹¹, usagers citoyens, chercheurs et professionnels réfléchissent également sur les enjeux de cette communication.

11 Françoise LEGENDRE (dir.), *Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques*, rapport n°2016-A2 de l'inspection générale des bibliothèques, 2016 [En ligne] : https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/04/3/RAPPORT_LAICITE_2_JANVIER_2017_690043.pdf (consulté le 24 août 2018).

Communiquer le livre religieux en bibliothèque – régulations

La bibliothèque contribue donc à la diffusion du religieux de façon sous-jacente, en ce qu'elle permet de le travailler, de le faire progresser, ou de l'apprendre. Les institutions de médiation du livre en régime de laïcité font donc preuve de prudence dans l'acquisition et la mise en avant du livre religieux et se dotent de règlements (cf rapport Legendre, *op. cit.*) qui précisent la place du religieux et rappellent, parfois, le principe de laïcité en bibliothèque, quand la loi ne suffit pas à le faire à leurs yeux. Les employés des bibliothèques, qui semblent croire dans l'interdiction du religieux en bibliothèque (entretien de Jérôme Bottgen avec Jean-Pierre Chantin), peuvent avoir eux-mêmes une vision restreinte, proscriptrice, de la laïcité, en laquelle ils voient le non-apparaître du religieux, alors que la laïcité consiste en France dans la séparation des religions et du pouvoir politique, mais n'interdit ni la pratique ni la lecture religieuses, et ne restreint pas la religion à l'espace privé, comme on le dit trop souvent. Les ouvrages religieux ont leur place en bibliothèque municipale puisqu'ils touchent une pratique privée et une question publique, comme le rappelle Yann Kergunteuil, responsable de la collection jésuite des Fontaines au Fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon : « La bibliothèque se doit d'apporter une offre en matière religieuse, car c'est une question privée (et nous devons donc constituer des collections sur le sujet au sein desquelles les citoyennes et les citoyens aient la possibilité de puiser) et publique (une question de société). » Le bibliothécaire n'a pas à se faire l'apôtre du religieux, évidemment, et peut se méfier de certains ouvrages prosélytes ou brochures de propagande (sur l'avortement ou l'homosexualité, par exemple). Et même... N'y a-t-il pas liberté de conviction ? Le risque est que l'idéologie s'insère ci, d'où une certaine prudence des bibliothécaires à l'égard du religieux, sinon, inversement, à l'égard de la laïcité même, perçue à tort parfois comme idéologique, alors qu'elle est un principe républicain de « tolérance »¹².

273

La situation en centre d'information et de documentation (CDI) en collège public soulève des problèmes d'égalité dans la présentation des religions, de sélection des titres, de non présentation de livres religieux (mais « sur » les religions), face à une difficulté des jeunes publics à comprendre la raison de la présence des ouvrages, quand ils s'y intéressent. En prison, la politique de lutte contre la dite « radicalisation » islamique passe par un contrôle des réseaux d'échange des détenus mais aussi des lectures que la bibliothèque peut fournir, et une liste d'ouvrages interdits, prônant

12 Brian LEITER, *Pourquoi tolérer la religion ?*, trad. Louis Muskens, Genève, Éditions Markus Haller, 2014. Voir [En ligne] : <https://journals.openedition.org/lectures/16575> (consulté le 24 août 2018).

un « islam radical ». Sont proscrits de la bibliothèque des ouvrages perçus comme « salafistes », même de la branche quiétiste. Un pouvoir magique de séduction radicalisante est attribué au livre (que beaucoup de détenus ont pourtant du mal à approcher), de même qu'un « pouvoir magique du livre » (entretien d'Adèle Sini-Guignard avec Hélène Brochart) de déradicalisation peut lui être attribué, dans la sélection d'une offre visant à « faire comprendre » les enjeux djihadistes. Une efficacité est attribuée au livre.

On voit donc la difficulté de cette « communication » (au sens bibliothéconomique du terme, comme on « communique un ouvrage ») du livre religieux, et les fourches caudines qu'elle doit traverser : le livre doit éduquer sur les religions et les « faire connaître » (ainsi des islams après les attentats rattachés à un islam djihadiste, dans la perspective sociale de lutte contre l'amalgame possible entre un ensemble religieux et des pratiques meurtrières qui s'en revendiquent au nom d'une conception et d'une lecture spécifique de cette religion), il ne doit pas encourager au religieux (être prosélyte), il doit demeurer dans les franges modérées du religieux (ni livre intégriste ni livre « salafiste ») – comme si la religion était *modérée*, dans les attentes eschatologiques qu'elle porte, dans la présence des ses figures immatérielles, dans les croyances et les régimes d'action qu'elle configure –, il ne doit pas être discriminatoire ni attentatoire aux représentations contemporaines partagées de figures faisant l'objet d'une attention sociale spécifique, à des fins de protection (femmes, homosexuels, autres confessions religieuses, groupes ethniques, notamment).

Communiquer le livre religieux ne va pas sans prudence pour les bibliothécaires de médiathèque municipale, de CDI ou de bibliothèques de prison. Le religieux se trouve donc régulé dans sa communication même. On se demande, à lire ici le témoignage des professionnels, ce qu'il en est de l'ésotérisme et de la parapsychologie : *quid* des *Enseignements de Ramala* (entité supérieure de la fraternité blanche, pour un courant New Age), du *channeling* qui y donne accès, de l'écriture présentée comme en provenance de l'au-delà et des « voyages astraux », des ouvrages de franc-maçonnerie spiritualiste et mythologique, ou encore des « enquêtes » de Robert Charroux sur les grands géants à l'origine de la civilisation humaine, ou des signes du site péruvien de Nazca tracés par des extra-terrestres ? Ces ouvrages sont-ils également régulés ? Un cadrage rationaliste éducatif guide-t-il les choix ? Les ouvrages proposant des propositions « ésotériques » ou paranormales, relevant de la nébuleuse New Age, suscitent d'ailleurs peut-être plus d'intérêt chez les

lecteurs, dans la recomposition actuelle, assez libre, des régimes de croyance, au sein de laquelle la croyance en la réincarnation issue du bouddhisme peut s'allier à une théorie des « énergies » et à une conviction chrétienne, associée à une pratique de méditation, que les ouvrages proprement « religieux ». Choisir, confectionner une collection, c'est orienter la pensée. Et peut-être aussi la rendre légitime. Ce qui vaut pour le religieux vaut aussi pour les pratiques thérapeutiques (les deux se croisent, sous l'invocation d'Hildegarde de Bingen ou non) : faut-il acquérir et communiquer un ouvrage qui proposerait la guérison du cancer par la seule consommation de curcuma ou d'huiles essentielles ? La collection participe d'un régime de savoir. Il est vrai qu'internet se charge désormais de permettre le contournement des choix des bibliothécaires.

La communication du livre c'est, on l'a dit, l'événement et l'animation, comme ceux recensés après le crime à motif religieux commis contre la rédaction de *Charlie Hebdo* en janvier 2015, soit pour valoriser le journal, la liberté de la presse ou la liberté d'expression en démocratie, soit pour présenter autrement la religion invoquée dans l'acte, l'islam, et le montrer capable de paix, soit pour présenter le dessin de presse et la satire. La bibliothèque a l'impression d'aller vers ses publics par de telles actions, elle montre ainsi un engagement « citoyen ». Ici on communique sur le religieux ou sur la possibilité de le contredire, de s'en moquer.

La communication du livre, c'est aussi – c'était aussi, en régime de matérialité imprimée – la conception de l'édifice qui accueille et offre au choix ou à la conservation les ouvrages. On voit ici comment le modèle religieux imprègne ces espaces et en fait volontiers des « cathédrales » et un « temple » du savoir, face au caractère « sacré » du livre. Or la bibliothèque a pour but d'abolir des frontières, de faire médiation, non de séparer (ce que fait le sacré, qui tient à distance, impose une distance de respect).

Constituer un fonds religieux en bibliothèque

Communiquer un fonds religieux dans une bibliothèque municipale, universitaire ou spécialisée en sciences religieuses et théologies (comme celle d'une université catholique) suppose de constituer ce fonds, de le cataloguer, etc. On voit ici les limites de la classification, quand la classification décimale universelle (CDU) ou celle de Dewey ne permettent pas de traiter le sujet religieux de façon assez fine, au point qu'une bibliothèque comme celle de l'Institut du monde arabe a dû élaborer sa propre classification (donnée ici en annexe du chapitre) pour sa partie

du fonds, mineure, consacrée aux questions religieuses. « Pour la section religion, la classification est très développée pour l'islam : Coran, sciences du Coran, *tafsir* (exégèse coranique), *hadith* (actes et paroles du prophète), sciences du *hadith*, *Sira* (biographie de Muhammad), *Fiqh* (différentes écoles), *Shari'a*, théologie, soufisme, piliers de l'islam, pensée islamique à l'époque moderne et contemporaine, etc. » précise la directrice de la bibliothèque, Jalila Bouhalfaya-Guelmami. Communiquer, c'est donc d'abord classer, identifier, pour transmettre l'ouvrage pertinent. Ces fonds ont des provenances diverses : bibliothèque d'un séminaire passée entre les mains de l'État après la Révolution ou la loi de 1905, bibliothèque d'une congrégation religieuse (jésuites, franciscains) déposée dans une bibliothèque municipale (Lyon) ou universitaire (Strasbourg).

L'appréciation de la valeur de ces fonds a varié : appréciés quand ils contenaient des livres rares ou précieux et des incunables, recherchés, dépréciés pour n'être que de la littérature ecclésiastique (les « bouquins des curés ¹³ ») lors des inventaires établis par les bibliothèques publiques recueillant des fonds religieux en 1907. Où l'on voit que culte et culture forment des systèmes de légitimation différents. La présentation pédagogique même de ces fonds, dans le cadre de présentations numériques en ligne, va rechigner à aborder la dimension religieuse, quand l'esthétique et l'historique paraissent mieux convenir à la mission d'une institution républicaine laïque. C'est « par des biais comme l'histoire locale, ou mieux encore l'histoire du livre manuscrit, l'esthétique et le style des enluminures », note Bernard Huchet, que les ouvrages religieux issus des collections des séminaires sont valorisés dans les bibliothèques municipales qui en sont dépositaires. Il y a une difficulté à reconnaître le langage et la portée propre du livre religieux : les institutions médiatrices pratiquent « l'impasse théologique ».

Les publics de ces bibliothèques sont variés, du chercheur (historien, sociologue, littéraire, anthropologue, historien de l'art, chercheur en communication ...) à l'étudiant en passant par un public curieux. Les choix dans les acquisitions doivent équilibrer les perspectives de ces publics. La production de publications est telle (sur l'islam en langue arabe, par ex.) que des orientations expertes, pertinentes et sagaces sont nécessaires.

La question se pose aussi de savoir si le traitement du religieux en bibliothèque ne contribue pas à une patrimonialisation de celui-ci : dans quelle mesure le religieux

13 Rapport d'inspection de Pol Neveux de la bibliothèque municipale de Bourges en 1907. AN, F/17/17 331, cité par Mathilde Hallot-Charmasson.

contemporain (la nouvelle évangélisation du « continent numérique », la prière de guérison, la valorisation de « la louange », etc.) ne se trouve-t-il pas négligé au profit soit d'un religieux plus savant soit, surtout, d'un religieux plus ancien (François de Sales, Bérulle, Ignace de Loyola, pour le christianisme, encore). Comment conserver et rendre accessible des formes récentes et populaires du religieux ?

L'exemple de Lourdes dans les bibliothèques

Le chercheur tarbais en sciences de l'information et de la communication Paul Bernadou s'est interrogé dans le cadre de son travail sur l'anthropologie des apparitions de Lourdes, sur les fonds qui ont été constitués par plusieurs bibliothèques étrangères sur le phénomène des apparitions pyrénéennes, et ses interprétations. Il montre comment des bibliothèques ont pu prendre des orientations historique, spiritualiste, hagiographique ou médicale et scientifique dans la sélection et l'accueil des ouvrages portant sur la relation visuelle et auditive entre Bernadette Soubirous et « la dame » apparue près du gave et de la grotte. À partir d'une enquête profane menée sur les collections de bibliothèques nationales (Algérie, Afrique du Sud, Australie, Belgique, Brésil, États-Unis, France, Israël, Italie, Turquie, Royaume-Uni), mais aussi catholiques, de différentes villes et pays (Vatican, Dayton, Lourdes, Louvain, Rome-Marianum), et scientifiques (Bibliothèque interuniversitaire médicale de Paris, PubMed à la Bibliothèque nationale de médecine, aux États-Unis), soit un ensemble de 7 346 documents recensés, il montre que si les bibliothèques catholiques possèdent davantage ces ouvrages, ils sont néanmoins présents dans un grand nombre de bibliothèques publiques, mais absents ou quasiment absents de certains pays (Algérie, Turquie, Brésil, Israël). Ainsi la Bibliothèque nationale du Brésil dispose à propos de Lourdes d'une collection axée sur la littérature, la littérature dévotionnelle, l'articulation science-foi-guérison étant peu présente ; la Bibliothèque nationale d'Australie a une approche plutôt centrée sur la littérature et l'histoire des apparitions, et comporte peu d'ouvrages sur les guérisons ou sur les rapports entre science et foi ; en Italie les auteurs classiques et les ouvrages articulant science, foi et guérison semblent absents des bibliothèques étudiées, qui privilégient le pèlerinage. Les bibliothèques nationales « possèdent les plus importantes collections et présentent des traits homogènes, mais peut-être aussi parce qu'elles relèvent toutes de la culture occidentale (États-Unis : 244 ouvrages ; Belgique : 276 ; Royaume-Uni : 488 ; France : 786). », écrit encore Paul Bernadou. La Bibliothèque du Congrès rassemble des ouvrages historiques, des récits des apparitions,

l'approche scientifique étant moins représentée. La Bibliothèque royale de Belgique semble avoir aussi pour spécialité la conservation d'almanachs de Lourdes, tandis que la British Library est concentrée sur les publications socio-historiques. La BnF a pour particularité de conserver également des ouvrages en plusieurs langues à destination des touristes et des séries de livrets de pèlerinage annuels par diocèse français (de 1875 aux années 1950). Comment une bibliothèque communautaire (sur) donc les apparitions de Lourdes ?

Réseaux, publics et digitalisation du religieux

La communication du livre religieux se prépare par ailleurs d'une autre communication, celle menée en réseau par les acteurs des bibliothèques et conservateurs spécialisés. Elle se forme d'une relation à d'autres publics et se développe à côté d'une autre production documentaire non archivée, objet de nombreuses requêtes, la production digitale, notamment vidéographique.

Communiquer en réseau, autour du livre religieux

278

Communiquer c'est aussi former des réseaux de bibliothécaires spécialistes du religieux, puisant dans l'échange suscité des ressources et des « bonnes pratiques », suivant les préconisations du partage de connaissances, pour la gestion des collections. Cet échange se fait déjà au niveau du partage de données bibliothéconomiques et de catalogage : des bases de données sont mises en réseau, des catalogues communs spécialisés constitués (Origène), des outils partagés, qui permettent la mise en visibilité et l'amélioration de la structuration des ressources propres. Mais c'est aussi constituer des réseaux d'échange de professionnels, comme Relindial, pour *Religions : Libraries and Dialogue*, au sein de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (Ifla). On voit qu'une philosophie, un engagement social animé de valeurs religieuses anime ce réseau, qui pense contribuer au développement de valeurs de paix, de connaissance et de respect des religions, œuvre en faveur des plus démunis et fragiles. De même qu'au sein du réseau informel – ou numériquement formalisé – qui se constitue autour du *hashtag* (mot-dièse) #bibenaction qui se propose de fédérer les actions menées par des bibliothèques après les attentats de janvier 2015 en France, des valeurs de défense de la liberté d'expression, de pluralisme, de défense de la tradition anarchiste du dessin de presse,

d'explicitation de l'islam dans une perspective non kouachienne se développent. Là aussi, une idéologie porte l'échange et soutient la communication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du réseau, qui dit, ici, « l'engagement » des bibliothécaires citoyens, pensés possiblement comme émancipateurs, « professionnels de l'émancipation » (Raphaëlle Bats).

*Mutations de la bibliothèque religieuse et des attentes
en matière de fonds religieux*

Les bibliothèques diocésaines ont du s'adapter et devenir, pour un certain nombre d'entre elles, des espaces de soutien à la formation des laïcs engagés dans l'Église catholique. Des espaces accueillant des chercheurs, aussi. La reproduction par le frère Michel Mallèvre d'extraits du chapitre dominicain de la Province de France de 1973 montre les réticences qu'à pu cependant connaître l'institution religieuse à l'ouverture de sa bibliothèque d'études au public. La bibliothèque religieuse cesse aujourd'hui d'être le repaire de clercs et religieux, moins savants, moins portés sur l'étude, sans doute. Ainsi la bibliothèque du Saulchoir apparaît comme davantage fréquentée par des laïcs, des chercheurs et des étudiants que par des frères de l'Ordre des prêcheurs ... Il est vrai que la bibliothèque est le miroir d'une religion aussi : si celle-ci devient moins savante, il est possible que ces ouvrages servent plutôt à d'autres ...

L'attente du public en bibliothèque municipale varie, dans l'adresse qu'elle porte à l'égard du religieux. « L'évolution et la concentration de la demande [...] témoignent des grandes tendances du domaine : le développement personnel religieux, très majoritairement chrétien et bouddhiste, les témoignages de grandes personnalités, ou encore la mystique, quelle que soit la religion. Il semble ainsi que la quête de sens l'emporte sur l'étude, l'analyse et la connaissance des textes [...] » indique Christine Bonniel, bibliothécaire en charge du domaine Religions au sein du département Civilisation de la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon. Une attente spiritualiste et thérapeutique se fait jour, qui n'est pas sans lien avec ce que le religieux propose, et renouvelle.

La demande à l'égard des fonds religieux paraît également répartie géographiquement, au sein d'un même territoire : « Dans le réseau, les demandes d'acquisitions sont en lien avec les religions prégnantes dans le quartier ; ainsi, le christianisme est plus présent dans les 2^e et 5^e arrondissements [de Lyon], tandis que le judaïsme est plus représenté dans le 8^e. À la Croix-Rousse (4^e arrondissement), on

relève un très fort intérêt pour le bouddhisme, visible dans les taux de rotation et le taux de fonds actif de nos collections.» indique Anne-Marie Raynaud, bibliothécaire en charge du domaine civilisation à la bibliothèque du 4^e arrondissement (La Croix-Rousse, terre bouddhiste) de Lyon.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la bibliothèque s'est également muée en service d'interrogation en ligne, avec notamment, le service de questions à distance du réseau *Eurekoi*¹⁴, piloté par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou qui associe 500 bibliothécaires de 48 bibliothèques situées en France et en Belgique. Ceci constitue un autre mode de communication, « interactif » et numérique, et de médiation de savoirs des bibliothèques, où le religieux peut tenir sa place, faible toutefois pour les questions traitées en dix ans par l'Institut du monde arabe (6,6%). « Les questions sur les sujets polémiques, comme le voile ou le jihad, sont très rares », indique à ce propos Jalila Bouhalfaya-Guelmami, directrice de la bibliothèque. Les gens savent-ils, sur ces questions, n'étudient pas assez ? Consultent ailleurs ?

Quid du religieux digital ?

Cependant, à la lecture de ces analyses et réflexions, une double incertitude plane : ces collections pourront-elles être entretenues et ne sont-elles pas vouées à se trouver minorées et peu enrichies, si elles ne concernent que quelques chercheurs, curieux et laïcs en formation ? Comment se fait-il aussi que le numérique soit le grand absent de ces regards, ou plutôt, qu'il n'apparaisse que réifié ou sous la forme que contrôle la bibliothèque (Cd-Rom, base de données) ? Que dire du web, des applications religieuses pour *smartphones*, des vidéos postées sur *Youtube* ou d'autres plateformes ? De nombreux discours spirituels, des homélies, des explicitations et commentaires religieux y figurent. La bibliothèque ne se sent concernée ni dans le fait de l'indexer, ni d'y donner accès ? C'est donc par une autre institution – « les réseaux », « le web », c'est-à-dire personne – que se trouve prise en charge cette offre, non archivée (en dehors de l'Ina, de façon partielle), qui concerne plusieurs religions, l'athéisme et la laïcité elle-même. Faut-il créer des plateformes d'orientation vers les contenus religieux ? Il en est d'information, comme le *Religioscope*¹⁵ de l'historien

14 *Eurekoi* (initialement *BiblioSésame*) est un service public proposé par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris pour le Ministère de la culture et de la communication en partenariat avec le Service de la lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. [En ligne] : <http://www.eurekoi.org/> (consulté le 24 août 2018).

15 [En ligne] : <https://www.religioscope.org/> (consulté le 24 août 2018).

suisse Jean-François Mayer. N'est-ce pas en dehors de la bibliothèque, désormais, que se joue l'accès à l'explicitation et à la transmission du religieux ? Mais, arrivés à son terme, nous sortons là du cadre de cet ouvrage.

La constitution de la collection d'ouvrages et documents (cartes, images, enregistrements voire objets de piété) religieux participe donc d'une forme de communication du religieux, par la médiation bibliothécaire, en régime laïque. Elle permet le développement de la pensée religieuse, mais aussi son étude, son objectivation, la mesure de ses apports (positifs ou négatifs) et de ses enjeux pour la société. La religion se lit, se dit et se pense dans la bibliothèque. Les raisons d'agir, les élaborations théoriques, les modes d'analyse, les règles esthétiques, les lois, les règles morales, les rites, la musique, les mythes signifiants, les interprétations de symboles de nombreux humains résident dans ces collections, qui font donc partie d'un patrimoine commun, dussent la raison – y compris religieuse – prendre avec eux quelque distance critique. C'est dans le mouvement d'appropriation de ces contenus que peut s'opérer un passage au culte ou à la culture, l'un empruntant aisément et temporairement le visage de l'autre, en une communication croisée.